



Mafia dans les Virunga

Un cartel de charbon de bois menace le plus ancien parc national d'Afrique

(The Mafia in the Park: A charcoal syndicate is threatening Virunga, Africa's oldest national park)

par Holly Dranginis

Juin 2016

Résumé

Un cartel illégal du charbon de bois participe au financement d'une des plus importantes milices d'Afrique centrale et détruit une partie du plus ancien parc national du continent africain. Entretien des alliances avec l'armée et des unités de police et organisant des réseaux de trafic dans les sanctuaires des forêts protégées de la République démocratique du Congo (RDC), les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) représentent le pivot des réseaux de criminalité organisée dans la région des Grands Lacs et continuent à menacer la sécurité des populations. Depuis des années, ce groupe finance ses activités en exploitant des ressources naturelles précieuses, dont des minéraux, mais aussi l'ivoire, le poisson et la marijuana. Mais l'une des activités les plus rémunératrices des FDLR est le commerce illicite du charbon de bois dans le Parc national des Virunga, trésor de la RDC.

Établi dans les profondeurs de la zone sud-ouest des Virunga, le commerce illégal du charbon de bois est lucratif. D'après certaines estimations, il rapporterait chaque année jusqu'à 35 millions de dollarsⁱ. Les FDLR et leurs collaborateurs ont développé un sens aigu des affaires, toujours plus motivés par les perspectives de profit et bénéficiant d'une protection de haut niveau de la part de l'État. Comme l'un des gardes forestiers l'a confié à Enough Project, « les groupes armés ont fait des Virunga leur sanctuaireⁱⁱ ». Les FDLR sont sous le coup de sanctions prononcées par les États-Unis et par les Nations Unies, et leur trafic de charbon de bois constitue des infractions à ces deux régimes de sanctionsⁱⁱⁱ. Dans le cadre de leurs activités, les FDLR se rendent également coupables de crimes passibles de condamnation aux niveaux national et international, dont le travail forcé et le prélèvement illégal d'impôts. Et pourtant les responsables du trafic de charbon de bois bénéficient d'une impunité absolue. Les membres des FDLR impliqués dans les activités commerciales se distinguent de sa structure de combat traditionnelle et « sont devenus le principal moyen de survie des FDLR », selon une étude des Nations Unies datant de 2014^{iv}. Tant que les motivations financières des FDLR ne seront pas adressées, tous efforts visant à répondre aux enjeux militaires et politiques des FDLR resteront vains.

Le parc des Virunga fait face à un certain nombre de menaces, parmi lesquelles le braconnage et l'exploration pétrolière, mais le commerce illégal de charbon de bois est celle qui cause le plus de dégâts. Dès 2008, un télégramme du Département d'État américain l'identifiait comme « la menace la plus importante pour la pérennité du parc^v ». Depuis, la demande en charbon n'a cessé de croître^{vi}. Le commerce illégal de charbon représente aussi une menace considérable pour les populations de la région. En tant que source de revenus pour les FDLR et d'autres groupes armés, y compris les acteurs étatiques congolais, il entretient des schémas de corruption et de violence. Une source ayant demandé à garder l'anonymat l'a expliqué à Enough : « Cela ne concerne pas que les FDLR. La police, des personnalités politiques et des hommes d'affaires sont impliqués. C'est une grande organisation mafieuse^{vii}. »

Le succès du commerce illégal de charbon de bois repose sur de vastes campagnes de déforestation^{viii} de certaines zones des Virunga et sur plusieurs violations des droits de l'homme, tels que des meurtres commis en représailles et l'esclavage sexuel. Ces actes entretiennent et accélèrent des cycles d'insécurité, de pauvreté, de peur et de destruction de l'environnement. Comme l'activiste Jeredy Kambale Malonga l'a expliqué à Enough, « les FDLR utilisent directement la violence pour mener à bien le trafic de [charbon de bois]^{ix} ».

Le charbon produit dans le parc est particulièrement prisé – les bois rares, plus denses, donnent du charbon de meilleure qualité qui brûle plus longtemps et peut être vendu jusqu'à 60 % plus cher qu'un bois de moindre qualité^x. Environ 92 % du charbon de bois utilisé dans le Nord-Kivu proviennent des Virunga^{xi}. Les arbres sont coupés et transformés, dans les parcs ou à proximité, en combustible pour la cuisson qui est ensuite transporté jusqu'aux marchés des communautés environnantes ou des plus grandes villes. Si la demande en charbon de bois provenant des Virunga se concentre surtout en RDC, le trafic s'étend aussi à toute la région : les contrebandiers transportent le charbon illégal des Virunga jusqu'aux territoires de l'Ouganda et du Rwanda, où les forêts vierges ont pratiquement disparu^{xii}.

Les FDLR n'agissent pas seules. Certains chefs de la police et de l'armée congolaises sont impliqués dans le commerce illégal de charbon de bois. Ils touchent des revenus considérables, car ils partagent les recettes des FDLR^{xiii} et organisent aussi leur propre production, ainsi que le trafic et la taxation du charbon illégal. Plusieurs représentants de l'État offrent une protection indispensable aux commandants et aux officiers des FDLR dans les Virunga. Ces activités illustrent bien l'étendue de la violence du régime en place en RDC, lequel n'hésite pas à manipuler des groupes qui agissent pour servir ses intérêts. Grâce à des systèmes étatiques parallèles, le régime utilise les ressources naturelles, la force et l'autorité de l'État au service de l'enrichissement personnel d'individus. Les civils jouent également un rôle essentiel dans le trafic du charbon de bois : les FDLR ont recours à la force ou à des pressions économiques pour recruter des habitants de la région qui participent à la production, la protection, au transport et à la vente du charbon en provenance des Virunga^{xiv}.

Le trafic du charbon de bois fait partie du réseau plus large des activités criminelles des FDLR, qui se livrent aussi au kidnapping, à la contrebande de minéraux et au braconnage d'éléphants. Il reste encore beaucoup à faire pour tarir les autres sources de financement de la lutte armée utilisées par le groupe, mais plusieurs réponses politiques – ciblant en particulier l'extraction de minerais et le braconnage – sont mises en œuvre. Toutefois, dans le même temps, le commerce de charbon passe relativement inaperçu et se déroule généralement sans être entravé par la réglementation ou l'intervention des forces de l'ordre.

L'organe directeur des Virunga, l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN)^{xv}, et ses gardes forestiers ont protégé certaines zones du parc de la déforestation et de l'occupation par le groupe armé. Toutefois, ils ne peuvent pas rivaliser avec les FDLR dans des situations de combat direct, et, à l'heure actuelle, il n'y a pas de gardes patrouillant dans le secteur sud-ouest des Virunga, où la production de charbon de bois est massive. Tant que les FDLR seront financés et encouragés par des activités commerciales lucratives telles que le trafic de charbon de bois, le processus de paix dans l'est du Congo sera voué à l'échec.

Étant donné ces dynamiques, il est temps d'adopter de nouvelles politiques pour contrer les opérations des FDLR et protéger le Parc national des Virunga. Les décideurs ne devraient pas considérer les FDLR comme une menace purement militaire, politique ou idéologique : il s'agit aussi d'un réseau de criminalité organisée à but lucratif qui s'appuie sur des collaborateurs situés au sein du gouvernement et de la société civile. Pour lutter contre la criminalité organisée du charbon de bois en RDC, il faut poursuivre et sanctionner les hauts responsables des FDLR et leurs partenaires de l'armée pour leur rôle dans ce commerce illégal. Les autorités devraient faciliter les défections des soldats de grade inférieur des FDLR dans les Virunga, pour priver les trafiquants d'une main-d'œuvre essentielle. Peut-être plus important encore : les foyers de la région étant largement dépendants du charbon de bois, utilisé comme premier combustible, les actions coercitives, telles que les opérations militaires et les arrestations ciblées, doivent s'accompagner de mesures portant sur d'autres types de combustible, afin d'éviter une pénurie qui toucherait des millions de personnes dans la région.

Quelques initiatives visant à limiter le commerce illégal du charbon de bois ont vu le jour, mais elles sont insuffisantes pour réfréner la demande croissante en charbon illégal ou pour démanteler les réseaux meurtriers des FDLR. Certaines organisations communautaires congolaises enquêtent sur les crimes économiques et environnementaux, mais font l'objet de menaces qui les empêchent de mener à bien leur mission. L'intervention récente de l'armée congolaise a mis à mal des bastions des FDLR, mais dans l'ensemble, elle a été partielle et ne bénéficiait pas de ressources suffisantes. Les initiatives portant sur des sources d'énergie alternatives, telles que la microhydraulique ou les plantations légales destinées à produire du charbon, doivent être davantage soutenues pour se développer et parvenir jusqu'aux consommateurs. La formation des juristes sur les crimes contre l'environnement a commencé, mais une pression politique à l'échelle nationale et des investissements internationaux plus importants sont nécessaires pour que ces efforts de renforcement des capacités se concrétisent.

Pour mettre un terme à la menace que représentent les FDLR, restaurer la responsabilité et protéger les Virunga, le gouvernement et les institutions militaires congolaises, les gouvernements étrangers, les organismes financiers et les Nations Unies doivent prendre des mesures visant à faire cesser le commerce illégal du charbon de bois. À cette fin, Enough Project propose les recommandations suivantes :

Recommandations

- 1. Énergie alternative** : les investisseurs d'impact et les institutions financières, telles que l'Agence américaine du commerce et du développement (USTDA), l'Institution britannique de financement du développement (CDC Group plc), l'Office américain pour les investissements privés d'outre-mer (OPIC) et la Société financière internationale (SFI), devraient investir dans les projets de microhydraulique de l'Alliance Virunga, afin d'améliorer l'accès local à des énergies et à de nouvelles économies propres et durables. L'Initiative des forêts d'Afrique centrale (CAFI) doit veiller à ce que

les 200 millions de dollars de subvention qu'elle verse au gouvernement congolais pour lutter contre la déforestation soutiennent les projets liés à l'énergie microhydraulique. Les investisseurs et les bailleurs de fonds doivent aussi favoriser le développement rapide d'initiatives à court terme portant sur les énergies alternatives, en réalisant des évaluations de marché complètes et en collaborant avec des organisations locales. Les solutions alternatives, portées entre autres par le Fonds mondial pour la nature (WWF) et l'association rwandaise Inyenyeri, incluent les plantations légales destinées à produire du charbon et l'utilisation de briquettes de biomasse et de cuisinières économes en énergie. Enfin, la Banque mondiale devrait évaluer le potentiel représenté par le soutien au développement d'un réseau électrique pour la ville de Goma, qui distribuerait l'électricité produite par les projets de microhydraulique des Virunga aux premiers consommateurs du charbon de bois illégal.

- 2. Application de la loi :** les donateurs de l'Alliance Virunga, la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) devraient favoriser l'amélioration de la collecte de renseignements sur le trafic de charbon de bois dans les Virunga. Plus particulièrement, l'International Center on Conflict and Negotiations (ICCN) devrait recevoir une aide financière et logistique afin de remettre en place des points de contrôle sur les principales voies d'accès au parc dans le but de compiler des données et d'interdire les grandes expéditions de charbon en provenance de la zone sud-ouest des Virunga. L'ICCN devrait poursuivre ses missions d'exploration dans cette zone et, à terme, y déployer des gardes avec le soutien des troupes de la MONUSCO. Le Congrès américain devrait adopter la loi H.R. 2494 - *Eliminate, Neutralize, and Disrupt Wildlife Trafficking Act*^{xvi} de 2016 - pour soutenir la professionnalisation des agents chargés de faire respecter la loi en matière de protection de la faune et de la flore, afin qu'ils luttent plus efficacement contre le trafic de charbon de bois dans les Virunga. Dans le cadre de ses efforts déployés pour améliorer l'application en amont de la réglementation sur le trafic d'espèces sauvages, l'équipe de travail présidentielle de lutte contre le trafic d'espèces sauvages devrait aussi favoriser les formations dispensées par l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) et le Département d'État américain, qui portent sur l'interdiction du commerce du charbon de bois.
- 3. Protection des défenseurs :** les sections Justice et Droits de l'homme de la MONUSCO devraient renforcer la protection et le soutien accordés aux activistes de la protection de l'environnement qui sont menacés parce qu'ils défendent les parcs nationaux de la RDC, enquêtent sur les crimes contre l'environnement et signalent les cas de violations des droits à la justice. Le Congrès américain devrait adopter la loi S.284 - *Global Magnitsky Human Rights Accountability Act*^{xvii}, qui donnerait aux États-Unis le pouvoir de sanctionner quiconque commettrait des exactions à l'encontre de personnes cherchant à révéler des activités gouvernementales illégales. Il devrait également adopter la loi susmentionnée concernant la lutte contre le trafic d'espèces sauvages, H.R. 2494, qui autoriserait une assistance technique visant à protéger les gardes forestiers et à améliorer les réponses juridiques en cas d'attaques contre des défenseurs de la forêt.
- 4. Responsabilisation des criminels nationaux :** les Envoyés spéciaux des Nations Unies et des États-Unis dans la région des Grands Lacs, Said Djinnit et Tom Perriello, devraient faire davantage pression sur le gouvernement congolais pour que soit mis en place un mécanisme juridique internationalisé

permettant d'enquêter sur de graves crimes internationaux et d'engager des poursuites en conséquence^{xviii}. Dans le même temps, les procureurs militaires congolais devraient poursuivre les crimes économiques, parmi lesquels le pillage des ressources naturelles et l'extorsion dans l'est de la RDC, et notamment ceux commis par les FDLR et des unités de l'armée congolaise dans les Virunga. Ils devraient aborder en priorité l'arrestation des criminels de haut rang et la confiscation de leurs avoirs, et interroger les subalternes pour obtenir des renseignements et des preuves plutôt que de les condamner à des amendes ou à des peines de prison. L'Institut des États-Unis pour la paix (USIP) devrait poursuivre son initiative de renforcement des capacités à l'intention des juristes travaillant sur les crimes économiques, en mettant l'accent sur l'amélioration des stratégies de collecte d'informations, les enquêtes de haut niveau et l'application du cadre juridique concernant le crime de guerre qu'est le pillage. Lors de ses consultations avec les responsables de la justice de la RDC, le Bureau de la justice criminelle internationale du Département d'État américain devrait souligner qu'il est important de poursuivre les crimes économiques au même niveau que les atrocités criminelles.

5. **Justice internationale** : dans le cadre des poursuites engagées actuellement contre le commandant suprême des FDLR, Sylvestre Mudacumura, le Bureau du procureur de la Cour pénale internationale (CPI) devrait enquêter sur les responsabilités et le contrôle exercé par Mudacumura sur les activités commerciales des FDLR – et notamment sur les cartels du charbon – et ajouter aux poursuites des chefs d'accusation relatifs au pillage des ressources naturelles si des preuves suffisantes sont présentées. La Cour devrait aussi faire usage de l'article 77 pour confisquer les avoirs de l'accusé s'ils sont tirés des crimes qui lui sont reprochés, dont le travail forcé et le meurtre, perpétrés parallèlement à l'exploitation des forêts et des mines de l'est de la RDC^{xix}.
6. **Intervention militaire** : à mesure que se développent des plans pour des opérations conjointes de l'armée congolaise et de la MONUSCO, les Envoyés spéciaux Said Djinnit et Tom Perriello devraient encourager des actions conjointes ciblées contre les bastions des FDLR dans les Virunga, en incluant les plans mis au point par la MONUSCO pour viser les plateformes du trafic de charbon et y appréhender les principaux chefs des FDLR. La MONUSCO, de même que les Envoyés spéciaux des Nations Unies et des États-Unis, devrait inciter l'armée congolaise à enquêter sur ses commandants stationnés dans les Virunga, et à suspendre et poursuivre ceux qui sont complices du trafic de charbon. Les bases de la MONUSCO situées à proximité des plateformes du trafic de charbon devraient assurer le suivi des opérations menées contre les FDLR afin de contrôler le risque de représailles visant des civils, et consolider les unités de protection civile dans les communautés susceptibles d'être attaquées.
7. **Efforts de démobilisation** : puisque la MONUSCO envisage de collaborer avec l'armée congolaise en vue de relancer des opérations conjointes contre les FDLR, elle devrait poursuivre ses efforts en matière de désarmement, démobilisation, rapatriement, réintégration et réinstallation (DDR/RR) des combattants des FDLR dans les Virunga. Elle devrait lancer une nouvelle campagne encourageant les défections dans les Virunga, et fournir des possibilités de rapatriement et d'asile dans des pays tiers, et des moyens de subsistance durables en RDC pour les soldats qui quittent les bastions des FDLR consacrés au trafic dans les Virunga. Les Envoyés spéciaux Said Djinnit et Tom Perriello devraient continuer à encourager les gouvernements du Rwanda et de la RDC à favoriser le

rapatriement et l'accueil des membres repentis des FDLR dans des pays tiers, en accordant une attention particulière à ceux qui participent aux activités commerciales des FDLR dans le Nord-Kivu.

ⁱ Il convient de mener des recherches complémentaires pour obtenir des informations fiables et à jour sur les revenus générés par le commerce illégal de charbon de bois. Les estimations rassemblées pendant les recherches d'Enough Project étaient variables. D'après un responsable de l'ICCN que nous avons interrogé, ce commerce rapporterait plus de 30 millions de dollars par an, soit 750 000 dollars par semaine. Dans un entretien avec Enough Project, une autre source proche du parc des Virunga a affirmé que cette activité valait 35 millions de dollars par an. Dans une étude confidentielle préparée en 2014 par la Cellule d'analyse conjointe de la MONUSCO (JMAC) qu'Enough Project a pu consulter, il est indiqué que l'ICCN évaluait les revenus générés chaque année par la production illégale de charbon de bois à 35 millions de dollars, mais que cette affirmation doit être étayée par des recherches complémentaires. (Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo – MONUSCO – JMAC NTF : *FDLR Incorporated? The movement's business model at a crossroads*, [juillet 2014], consulté par Enough Project). Une étude d'avril 2015 publiée conjointement par la MONUSCO, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs (OSESF) contient une estimation prudente des bénéfices nets annuels générés par le trafic du charbon pour le crime organisé : entre 12 et 35 millions de dollars. (UNEP-MONUSCO-OSESF, *Experts' background report on illegal exploitation and trade in natural resources benefitting organized criminal groups and recommendations on MONUSCO's role in fostering stability and peace in eastern DR Congo*. Rapport final, 15 avril 2015. Disponible [en anglais] sur http://postconflict.unep.ch/publications/UNEP_DRCongo_MONUSCO_OSESF_final_report.pdf).

ⁱⁱ Entretien mené par Enough avec un garde forestier du Parc des Virunga qui a demandé à garder l'anonymat, Goma, juillet 2015.

ⁱⁱⁱ Les États-Unis et les Nations Unies ont désigné à la fois des responsables individuels des FDLR et l'organisation elle-même. Voir le décret 13413 du Président des États-Unis (George W. Bush) "Blocking Property of Certain Persons Contributing to the Conflict in the Democratic Republic of the Congo", 27 octobre 2006, disponible sur <https://www.treasury.gov/resource-center/sanctions/Documents/13413.pdf> et le communiqué de presse du Département du Trésor américain daté du 3 janvier 2013, "Treasury Department Designates Militant Groups in the DRC", disponible sur <https://www.treasury.gov/press-center/press-releases/Pages/tg1815.aspx> ; la Résolution 2198 (2015) adoptée par le Conseil de sécurité des Nations Unies à sa 7 371^e séance le 29 janvier 2015, S/Res/2198 (2015), disponible sur [http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/2198\(2015\)](http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/2198(2015)) et la Résolution 2078 (2012) adoptée par le Conseil de sécurité des Nations Unies à sa 6 873^e séance le 28 novembre 2012, S/Res/2078 (2012), disponible sur [http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/2078\(2012\)](http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/2078(2012)).

^{iv} Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo – MONUSCO – JMAC NTF : *FDLR Incorporated? The movement's business model at a crossroads*, (juillet 2014), consulté par Enough Project.

^v WikiLeaks, Télégrammes diplomatiques du Département d'État américain, "Virunga Park Report: Tentative Agreement by Rebel Group to Maintain Conservation Efforts in the Gorilla Sector", 12 décembre 2008, disponible sur https://wikileaks.org/plusd/cables/08KINSHASA1099_a.html (consulté en juin 2016).

^{vi} La grande majorité de la demande de charbon de bois illégal provient des foyers à revenus faibles ou intermédiaires de la RDC ou des environs. Depuis 2008, la population de la région a considérablement augmenté. Par exemple, d'après les chiffres de la Banque mondiale, le taux de croissance démographique de la RDC était de 3,2 % en 2014 (voir la Banque mondiale, Croissance de la population (% annuel), disponible sur <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.POP.GROW>) et, en 2009, le Comité international de la Croix-Rouge a estimé à 3 % le taux de croissance de la population à Goma (voir Comité international de la Croix-Rouge, République démocratique du Congo : un plan d'approvisionnement en eau pour Goma, 15 juin 2009, disponible sur <https://www.icrc.org/fre/resources/documents/interview/congo-kinshasa-interview-050609.htm>).

^{vii} Entretien mené par l'auteur auprès d'une source qui travaille dans le parc des Virunga et a demandé à rester anonyme, Goma, 11 juillet 2015.

^{viii} Notes d'une réunion des experts des Grands Lacs sur la gestion écosystémique transfrontière des ressources de pêche et la gouvernance pétrolière dans les Grands Lacs d'Afrique (TGAL), Hôtel Umubano, Kigali, Rwanda, 1^{er} et 2 décembre, 2015.

^{ix} Entretien mené par Enough avec Jerey Kambale Malonga, Goma, juillet 2015.

^x En mars 2016, le charbon de grande qualité issu de la destruction d'arbres anciens était vendu près de 26 dollars le sac, tandis que le charbon de bois d'eucalyptus, de qualité moindre, se vendait 16 dollars le sac. Informations découlant d'une correspondance par courrier électronique avec Jean Kim Chaix, directeur du Charcoal Project, mars 2016.

^{xi} Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo – MONUSCO – JMAC NTF : *FDLR Incorporated? The movement's business model at a crossroads*, p. 3.

^{xii} UNEP-MONUSCO-OSESG, *Experts' background report on illegal exploitation and trade in natural resources benefitting organized criminal groups and recommendations on MONUSCO's role in fostering stability and peace in eastern DR Congo*. Rapport final, 15 avril 2015, para. 48, p. 50-51, 55-56 ; entretien mené par l'auteur auprès d'une source travaillant pour un exportateur privé, Goma, 12 juillet 2015 ; Bantu Lukambo, 10 juillet 2015 (Rwanda et Ouganda); CREF (Rwanda et Ouganda/Kasindi) lors d'une réunion à Kinshasa ; réunion du groupe de travail de la MONUSCO (Rwanda) ; Cingoro Mattieu (Rwanda) ; voir aussi Stefan Lovgren, "Congo Gorilla Killings Fueled by Illegal Charcoal Trade", National Geographic News, 16 août 2007, disponible sur http://news.nationalgeographic.com/news/2007/08/070816-gorillas-congo_2.html.

^{xiii} Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo – MONUSCO – JMAC NTF : *FDLR Incorporated? The movement's business model at a crossroads*, p. 3.

^{xiv} Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo – MONUSCO – JMAC NTF : *FDLR Incorporated? The movement's business model at a crossroads*, entretiens menés par l'auteur auprès de Lukambo, Gilbert Dilis, Malonga. Entretien mené par l'auteur auprès d'un militant de la société civile qui enquête sur les violations des droits de l'homme en lien avec l'exploitation des ressources naturelles dans le Nord-Kivu et a demandé à rester anonyme, Goma, 10 juillet 2015.

^{xv} Le Parc national des Virunga est géré par un partenariat public-privé entre l'ICCN, qui est l'autorité responsable des parcs nationaux de la RDC, et la Virunga Foundation, une organisation caritative enregistrée au Royaume-Uni. Pour plus d'informations, rendez-vous sur la page « Qui sommes-nous ? » du site Internet du parc National des Virunga, <https://virunga.org/fr/qui-sommes-nous/> (consultée en juin 2016).

^{xvi} *Eliminate, Neutralize, and Disrupt Wildlife Trafficking Act*, H.R. 2494, 114^e Cong. (2015-16), disponible sur <https://www.congress.gov/bill/114th-congress/house-bill/2494> (consulté en juin 2016).

^{xvii} *Global Magnitsky Human Rights Accountability Act* (S.284), 114^e Cong. (2015-16), disponible sur <https://www.congress.gov/bill/114th-congress/senate-bill/284?q=%7B%22search%22%3A%5B%22Magnitsky%22%5D%7D&resultIndex=1> (consulté en juin 2016).

^{xviii} Depuis longtemps, la société civile appelle à la création de « chambres mixtes spécialisées » en RDC, qui prendraient en charge les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et les génocides. Un projet de loi en ce sens a été examiné par le Parlement, mais jamais voté. La construction et le nom de ce mécanisme continuent à évoluer dans sa forme proposée. Il est crucial que la RDC se dote d'un mécanisme composé de juridictions spécialisées distinctes des cours militaires et civiles, mais faisant partie du système national, et susceptible de jouer un rôle important dans la supervision et l'expertise internationale. En octobre 2015, un rapport de Human Rights Watch affirmait : « La mise en place d'un mécanisme judiciaire internationalisé (que ce soit une cour ou des chambres), pour une période temporaire, est cruciale afin de surmonter l'impunité concernant les crimes internationaux graves en RD Congo. » Human Rights Watch, « La justice en procès » (1^{er} octobre 2015), disponible sur : <https://www.hrw.org/fr/report/2015/10/01/la-justice-en-proces/enseignements-tires-de-laffaire-des-viol-de-minova-en>.

^{xix} Cour pénale internationale, Statut de Rome de la Cour pénale internationale (1^{er} juillet 2002), article 77, p. 55. Consultable sur : https://www.icc-cpi.int/NR/rdonlyres/6A7E88C1-8A44-42F2-896F-D68BB3B2D54F/0/Rome_Statute_French.pdf.